

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA PETITE-PIERRE

COMPTE-RENDU DE SÉANCE (tenant lieu de Procès-verbal)

Date de la Convocation Légale : **08 Février 2016**
Date de Publication et d’Affichage : **16 Février 2016**

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 12 Février 2016 à 20H00 en Mairie de LA PETITE PIERRE

Sous la Présidence de : Mme Nadine HOLDERITH-WEISS *Maire de LA PETITE PIERRE*

Membres en fonction présents : Mme Anne ADOLFF-ZIMMERMANN, M. Rémy STRUB *Adjoints au Maire*

MM. Alfred KLEIN, Michel VOLKRINGER, Emmanuel RENAUD, Charles SALING, Claude WINDSTEIN, Didier TOUSSAINT, Jean-Claude BARTH *Conseillers Municipaux*

Membres absents excusés : Mme Isabelle WILHELMY-ARNOULD, MM. Eric HECKEL, Luc SENDEL, Mme Noëlle MICHAELY, M. Philippe VELTEN

Membre absent non excusé : -

Membres ayant délégué leur mandat (procurations) : -



ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- ❖ Désignation d'un secrétaire par le Conseil Municipal
- ❖ Approbation du Procès-verbal de la dernière séance
- ❖ Compte-rendu des réunions intervenues depuis la dernière séance et des décisions du Maire prises par délégation

DÉLIBÉRATIONS

- 1. Attribution de subventions pour séjours pédagogiques : Lycée Georges Imbert, Collège Pierre Claude de SARRE-UNION**
- 2. Attribution de subvention pour travaux de ravalement de façades**
- 3. Versement de cotisation pour le renouvellement de l'adhésion au Förderverein Pfalz-Veldenz**
- 4. Renouvellement d'une Convention d'Occupation Précaire (ancien Cabinet Médical)**
- 5. Autorisation pour la signature d'une Convention avec le Conseil de l'Europe dans le cadre de la Charte Européenne des Langues Régionales**
- 6. Divers, informations et communications au Conseil Municipal**
 - A. Réunion de la Commission "Finances" le Mercredi 23 Mars 2016 à 17H
 - B. Concert Russe à l'Église Simultanée le 3 Avril à 17H
 - C. Proposition de Concert Russe du Quartet de St Pétersbourg à l'Église Simultanée le 26 décembre 2016 (proposition refusée)

* * *

❖ Désignation d'un Secrétaire de séance

Conformément à l'Article L. 2121-15 du C.G.C.T., et sur la proposition de Mme la 1^{ère} Adjointe au Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de nommer M. **Emmanuel RENAUD** pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Celui-ci se verra adjoindre M. le Secrétaire de Mairie pour assurer cette fonction.

❖ **Approbation du Procès-verbal de la dernière séance**

La lecture du Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil Municipal de LA PETITE PIERRE du Vendredi 15 Janvier 2016 n'appelle pas d'observations particulières de la part des élus, et recueille l'unanimité des membres présents. Il est adopté puis signé par tous les membres présents à ladite séance.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

❖ **Compte-rendu des réunions intervenues depuis la dernière séance et des décisions du Maire**

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Les élus sont informés du dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner concernant le bien suivant :

- bien situé en Section AB, N° 106 (54 Rue Principale), d'une superficie totale 607 m², bâti sur terrain propre, à usage professionnel, actuellement sans occupant, non grevé de droits réels ou personnels, soumis au D.P.U. conformément aux Article L. 211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme, et pour lequel il a été décidé de ne pas faire usage du droit de préemption urbain.

* * *

Mme le Maire rejoint la séance du Conseil Municipal à 20H15.

1. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR SÉJOURS PÉDAGOGIQUES : Lycée Georges Imbert, Collège Pierre Claude de SARRE-UNION

M. Emmanuel RENAUD, conseiller municipal, quitte momentanément la salle du Conseil avant la délibération des élus sur ce point de l'Ordre du Jour.

Les conseillers municipaux sont avisés de demandes de subventions pour 2 voyages pédagogiques organisés au cours de l'année 2015 et début 2016, et déposées par le lycée Georges Imbert et le collège Pierre Claude de Sarre-Union.

Les établissements ont remis à l'appui de leur demande une attestation de participation d'élèves issus de la Commune.

A. Participation d'élèves de la Commune fréquentant le Lycée Georges Imbert

- RUCH Alésia (voyage à BRIANÇON du 21 au 25 septembre 2015)
- FROMAGEAT Julie (voyage à MONTALIVET du 21 au 27 Juin 2015)
- KUSTER Nathan (voyage à MONTALIVET du 21 au 27 Juin 2015)
- WILHELMY Quentin (voyage à MONTALIVET du 21 au 27 Juin 2015)

B. Participation d'élève de la Commune fréquentant le Collège Pierre Claude

- RENAUD Benjamin (séjour à La NORMA du 3 au 9 Janvier 2016)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de **35,- €** par élève de la Commune ayant participé à ces voyages, soit un montant total de 175,- €. Les montants seront reversés directement par la Commune au représentant légal de chacun des élèves concernés.

Les crédits seront repris au moment du vote du Budget Primitif de l'Exercice 2016.

Fait et délibéré à LA PETITE PIERRE, le 12 Février 2016.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.

2. ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FAÇADES

Sur la proposition de Mme le Maire, et dans le cadre de la politique communale de soutien à l'entretien des immeubles situés hors du périmètre d'intervention des édifices remarquables, les élus décident d'attribuer une subvention d'un montant de **368,- €** à M. ZORN Robert pour les travaux de ravalement de façades effectués en 2015 sur l'immeuble sis 67 Rue Principale.

Les crédits nécessaires seront repris lors du vote du Budget Primitif de l'Exercice 2016.

Fait et délibéré à LA PETITE PIERRE, le 12 Février 2016

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.

3. VERSEMENT DE COTISATION POUR LE RENOUELEMENT DE L'ADHESION AU FÖRDERVEREIN PFALZ-VELDENZ

Il est rappelé au Conseil Municipal que les membres de l'assemblée municipale sont également membres du FÖRDERVEREIN PFALZ-VELDENZ, association dont le siège se situe à D- 66871 Theisbergstegen (Allemagne), et dont les responsables sont MM. SPITZER et DICK.

L'objet de l'association est le maintien de l'héritage culturel et patrimonial des Communes du Comté de Georges Jean de Veldenz, à travers le développement d'échanges historiques, culturels ou encore scientifiques entre les associations et les divers acteurs de l'ancien Comté dont fait partie La Petite Pierre.

Afin de mettre à jour les cotisations de l'année 2016 pour 16 membres de la Commune, et suite à la réception de l'avis de cotisation du 18 Janvier 2016, le Conseil Municipal :

- décide de renouveler son adhésion à ladite association,
- charge Mme le Maire de procéder au règlement de la somme globale de **240,- €** (15,- € par membre selon la liste adressée le 18 Janvier 2016) au profit du FÖRDERVEREIN PFALZ-VELDENZ.

Les crédits nécessaires seront repris lors du vote du budget primitif 2016 (C/6281). Il est précisé que le montant de la cotisation pourra ultérieurement être versé chaque année, tant que son montant et le nombre des membres resteront inchangés.

Fait et délibéré à LA PETITE PIERRE, le 12 Février 2016.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.

4. RENOUELEMENT D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE (ancien Cabinet Médical)

M. Claude WINDSTEIN, conseiller municipal, quitte la salle du Conseil Municipal avant la délibération des élus sur ce point de l'Ordre du Jour.

Sur la proposition de Mme le Maire, et en raison de la vacance temporaire de certaines pièces situées dans l'ancien cabinet médical au rez de chaussée du 18-22 Rue Principale, le Conseil Municipal accepte le renouvellement d'une convention d'occupation à titre précaire et révocable avec M. Claude WINDSTEIN pour le stockage de matériel.

Il s'agit de la location de 4 pièces (surface louée : 25 m2 environ), à savoir :

- entrée
- local WC-point d'eau
- local de stockage-rangement
- local de l'ancienne salle d'attente

destinées au stockage temporaire de matériel lié à l'exercice de son activité.

La convention d'occupation précaire prendra effet, à titre également de régularisation et de renouvellement de la convention précédente, à compter **du 1er octobre 2015 pour une durée prévisionnelle de 9 mois, soit jusqu'au 30 Juin 2016.**

Elle pourra être dénoncée à tout moment par la Commune ou le locataire, et ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un statut de bail commercial ou d'habitation.

Le montant mensuel de la redevance d'occupation reste fixé à **80,- €** (hors charges) et ne sera pas révisable.

Il est toutefois précisé qu'en raison d'une relocation de l'ensemble des pièces de l'ancien cabinet médical prévue au courant de l'année, le locataire devra probablement libérer les lieux avant le 30 Juin 2016.

Fait et délibéré à LA PETITE PIERRE, le 12 Février 2016.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.

5. AUTORISATION POUR LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL DE L'EUROPE DANS LE CADRE DE LA CHARTE EUROPÉENNE DES LANGUES RÉGIONALES

Mme le Maire donne connaissance aux élus d'une action en cours s'inscrivant dans un projet d'ensemble portant sur la Charte Européenne des Langues Régionales.
Ce projet comporte différents volets :

- la création de plaques de rue et de panneaux directionnels d'information bilingues, ainsi que la mise en place d'une signalétique locale axée sur l'information des piétons,
- la signature d'une Charte Régionale des Langues Régionales.

Des groupes de travail et tables rondes seront organisés en lien avec différents acteurs locaux, afin de définir une sélection de 35 points qui constitueront ensuite de base pour la réalisation de diverses actions.

Afin de permettre d'engager les démarches pour lancer ce projet dont la première partie porte sur la création de plaques bilingues et la signalétique, le Conseil Municipal décide de donner une autorisation de principe à Mme le Maire afin de :

- confirmer l'intérêt de la Commune et son adhésion au projet de Charte Européenne des Langues Régionales, qui vise à l'adoption et à l'emploi des formes traditionnelles de la toponymie des noms des rues, lieudits ou sites dans la langue régionale,
- signer une convention avec le Conseil de l'Europe afin de formaliser l'adhésion de la Commune au projet, dans l'attente des devis définitifs relatifs aux actions projetées,
- prévoir, dans le cadre de l'engagement de la Commune, une participation prévisionnelle d'un montant de 1.000,- € pour l'ensemble de l'opération,
- solliciter un ou plusieurs devis pour la réalisation des plaques de rues afin de permettre la détermination du montant de la contribution financière du Conseil de l'Europe.

**Fait et délibéré à LA PETITE PIERRE, le 12 Février 2016.
ADOPTÉ A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.**

6. DIVERS, INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

- A. Réunion de la Commission "Finances" le Mercredi 23 Mars 2016 à 17H**
- B. Concert Russe à l'Église Simultanée le 3 Avril à 17H**
- C. Proposition de Concert Russe du Quartet de St Pétersbourg à l'Église Simultanée le 26 décembre 2016 (proposition refusée)**

Rien ne restant à l'Ordre du Jour, Mme le Maire déclare la séance close à 22H00

Nadine HOLDERITH-WEISS		Luc SENDEL	<i>ABSENT EXCUSE</i>
Anne ADOLFF-ZIMMERMANN		Charles SALING	
Rémy STRUB		Claude WINDSTEIN	
Alfred KLEIN		Noëlle MICHAELY	<i>ABSENTE EXCUSÉE</i>
Michel VOLKRINGER		Philippe VELTEN	<i>ABSENT EXCUSE</i>

Emmanuel RENAUD		Didier TOUSSAINT	
Isabelle WILHELMY-ARNOULD	<i>ABSENTE EXCUSÉE</i>	Jean-Claude BARTH	
Éric HECKEL	<i>ABSENT EXCUSE</i>		

LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA LE
MARDI 05 AVRIL 2016 à 20H en MAIRIE
(adoption des Comptes administratifs et vote des Budgets Primitifs 2016)

*****MENTION AU REGISTRE DE LA MAIRIE DE L’AFFICHAGE DU COMPTE-RENDU *****
 Le Maire soussigné constate que le présent Compte-rendu des décisions du Conseil Municipal a été affiché le **16 Février 2016**.